

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· **Nom du produit:** Shampooing portique surfaces sensibles 25L

· **Code du produit:** PE571

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· Emploi de la substance / de la préparation

Agent de déplacement d'eau.

Shampooing pour voitures

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

· Producteur/fournisseur:

Proxitech SAS

3 Avenue Gutenberg,

Bussy-St-Georges 77600, FRANCE

Tél. : 01 71 58 26 10

Fax. : 01 71 58 26 15

E-mail : contact@proxitech.com

· **Service chargé des renseignements:** Département sécurité du produit

· 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Centre anti poison

FRANCE : numéro ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange

· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Eye Dam. 1 H318 Provoque des lésions oculaires graves.

· 2.2 Éléments d'étiquetage

· **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· **Pictogrammes de danger**



GHS05

· **Mention d'avertissement** Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

1-Propanaminium, 2-hydroxy-N-(2-hydroxypropyl)-N,N-dimethyl-, esters with fatty acids, C18 unsatd., Me sulfates (salts)

· Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

· Conseils de prudence

P280 Porter un équipement de protection des yeux / un équipement de protection du visage.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

· 2.3 Autres dangers

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

· **PBT:** Non applicable.

(suite page 2)

Date d'impression : 05.12.2017

Numéro de version 1

Révision: 05.12.2017

Nom du produit: Shampoing portique surfaces sensibles 25L

· **vPvB:** Non applicable.

(suite de la page 1)

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· **3.2 Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

Numéro CE: 931-296-8 Reg.nr.: 01-2119488533-30-0001	1-propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, NC18-18 (even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts. ☞ Eye Dam. 1, H318; Aquatic Chronic 3, H412	1-5%
CAS: 160875-66-1	fatty alcohol ethoxylate ☞ Eye Dam. 1, H318; ☠ Acute Tox. 4, H302	1-5%
CAS: 68515-73-1 NLP: 500-220-1 Reg.nr.: 01-2119488530-36	Alkylpolyglycoside ☞ Eye Dam. 1, H318	1-5%
Numéro CE: 939-685-4 Reg.nr.: 01-2119983493-26	1-Propanaminium, 2-hydroxy-N-(2-hydroxypropyl)-N,N-diméthyl-, esters with fatty acids, C18 unsatd., Me sulfates (salts) ☞ Eye Dam. 1, H318; ☠ Skin Irrit. 2, H315; Aquatic Chronic 3, H412	1-5%
CAS: 110615-47-9 Reg.nr.: 01-2119489418-23	Alkylpolyglycoside C10-C16 ☞ Eye Dam. 1, H318	1-5%
CAS: 68155-09-9	cocamidopropylamine oxide ☞ Eye Dam. 1, H318; ☠ Aquatic Acute 1, H400; ☠ Skin Irrit. 2, H315	<1%

· **Règlement (CE) No 648/2004 relatif aux détergents / Étiquetage du contenu**

agents de surface non ioniques	≥5 - <15%
agents de surface amphotères, agents de surface cationiques	<5%
parfums	

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

· **4.1 Description des premiers secours**

· **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

· **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· **5.1 Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

· **5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Date d'impression : 05.12.2017

Numéro de version 1

Révision: 05.12.2017

Nom du produit: Shampoing portique surfaces sensibles 25L

(suite de la page 2)

- **5.3 Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** Pas nécessaire.
- **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
 - Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 - En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
 - Diluer avec beaucoup d'eau.
 - Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
 - Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
 - Assurer une aération suffisante.
- **6.4 Référence à d'autres rubriques**
 - Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
 - Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
 - Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
 - Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
 - Eviter la formation d'aérosols.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Aucune exigence particulière.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
 - Tenir les emballages hermétiquement fermés.
 - Protéger contre le gel.
 - Protéger contre les effets de la lumière.
 - Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
 - Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.
- **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
 - Sans autre indication, voir point 7.
- **8.1 Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
 - Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
 - Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **8.2 Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
 - Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
 - Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
 - Eviter tout contact avec les yeux.

(suite page 4)

Nom du produit: Shampoing portique surfaces sensibles 25L

(suite de la page 3)

· **Protection respiratoire:**

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

· **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps:** Utiliser une tenue de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

· Forme:	Liquide
· Couleur:	Vert foncé
· Odeur:	Caractéristique

· **valeur du pH à 20 °C:** 5 (+/- 0.5)

· **Changement d'état**

· **Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:** 100 °C

· **Point d'éclair** Non applicable.

· **Température d'auto-inflammabilité:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Propriétés explosives:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité à 20 °C:** ca. 1,01

· **Solubilité dans/miscibilité avec**

· **l'eau:** Entièrement miscible

· **9.2 Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· **10.1 Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.2 Stabilité chimique**

· **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

· **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Date d'impression : 05.12.2017

Numéro de version 1

Révision: 05.12.2017

Nom du produit: Shampoing portique surfaces sensibles 25L

(suite de la page 4)

· **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

- **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· **Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:**

1-propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, NC18-18 (even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts.

Oral	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
------	------	--------------------

Dermique	LD50	>5.000 mg/kg (rat)
----------	------	--------------------

160875-66-1 fatty alcohol ethoxylate

Oral	LD50	200-2.000 mg/kg (rat)
------	------	-----------------------

1-Propanaminium, 2-hydroxy-N-(2-hydroxypropyl)-N,N-diméthyl-, esters with fatty acids, C18 unsatd., Me sulfates (salts)

Oral	LD50	>2.000 mg/kg (souris)
------	------	-----------------------

Dermique	LD50	>2.000 mg/kg (lapin)
----------	------	----------------------

68155-09-9 cocamidopropylamine oxide

Oral	LD50	4.000 mg/kg (rat)
------	------	-------------------

- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**
Provoque des lésions oculaires graves.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Effets CMR (cancérogène, mutagène et toxique pour la reproduction)**
- **Mutagénicité sur les cellules germinales**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Cancérogénicité** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité pour la reproduction**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- **Danger par aspiration**
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· **12.1 Toxicité**

· **Toxicité aquatique:**

1-propanaminium, 3-amino-N-(carboxyméthyl)-N,N-diméthyl-, NC18-18 (even numbered) acyl derivs., hydroxides, inner salts.

EC0	3.000 mg/l (bacteria)
-----	-----------------------

EC50/48h	1,9 mg/l (daphnia)
----------	--------------------

EC50/72 h	2,4 mg/l (algae)
-----------	------------------

LC50/96 h	1,11 mg/l (fish)
-----------	------------------

160875-66-1 fatty alcohol ethoxylate

EC50/48h	10-100 mg/l (daphnia)
----------	-----------------------

(suite page 6)

Date d'impression : 05.12.2017

Numéro de version 1

Révision: 05.12.2017

Nom du produit: Shampoing portique surfaces sensibles 25L

(suite de la page 5)

EC50/72 h	10-100 mg/l (algae)
1-Propanaminium, 2-hydroxy-N-(2-hydroxypropyl)-N,N-dimethyl-, esters with fatty acids, C18 unsatd., Me sulfates (salts)	
EC50/48h	>8,6 mg/l (daphnia)
EC50/72 h	1,2 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata)
LC50/96 h	>10 mg/l (fish)
68155-09-9 cocamidopropylamine oxide	
EC50	10,9 mg/l (bacteria)
LC50/96 h	45,2 mg/l (daphnia)

- **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**

· **Indications générales:**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

· **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

· **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· **13.1 Méthodes de traitement des déchets**

· **Recommandation:**

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· **Emballages non nettoyés:**

· **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

· **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, ADN, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· 14.5 Dangers pour l'environnement:	Non applicable.

(suite page 7)

Date d'impression : 05.12.2017

Numéro de version 1

Révision: 05.12.2017

Nom du produit: Shampoing portique surfaces sensibles 25L

(suite de la page 6)

- | | |
|--|-----------------|
| · 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Non applicable. |
| · 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC | Non applicable. |
| · "Règlement type" de l'ONU: | néant |

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**
 - Directive 2012/18/UE
 - Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
 - Prescriptions nationales:
 - Directives techniques air:
- | Classe | Part en % |
|--------|-----------|
| Wasser | >40 |
| II | <1 |
- **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases importantes**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
- **Acronymes et abréviations:**
ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
MAL-Code: Måleteknisk Arbejdshygiejnisk Luftbehov (Regulation for the labeling concerning inhalation hazards, Denmark)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
Skin Irrit. 2: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 2
Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1
Aquatic Acute 1: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité aiguë pour le milieu aquatique – Catégorie 1
Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3